



PLOÉ

PLAN D'ACTION

2023-2028 (ÉTAPE 3)

Bertrand Dupain, Directeur général par intérim

26 mars 2023

Mise en situation

Le 2 mars, M. Labelle, coordonnateur provincial au bureau de l'éducation en français du ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance de la Colombie-Britannique indiquait au directeur général par intérim la possibilité pour le CSF de mettre en œuvre dès l'année financière 2023-24 le nouveau plan d'action 2023-28 pour le financement du Protocole d'entente des langues officielles en éducation (PLOÉ). Cette possibilité faisait suite à la demande du CSF lors de la rencontre du 7 février 2023.

Dans sa correspondance, M. Labelle mentionnait que parce que l'enveloppe budgétaire finale n'était pas encore définie, le CSF devait articuler son plan d'action sur une base budgétaire annuelle de 4 433 400 \$. Il ajoutait que pour l'instant, l'obtention d'une partie du financement de l'axe 6 (éducation postsecondaire), malgré la demande du CSF pour l'initiative de cours à double crédit, n'était pas à envisager. Enfin, aucune mention au sujet d'une nouvelle répartition ou du système de matching de la province n'était formulée.

Élaboration – plan d'action 2023-2028

Ainsi, fort de cette correspondance, le bureau central du CSF entamera dans les jours à venir l'étape 3 de son calendrier d'élaboration du Plan d'action 2023-28.

Comme indiqué dans le document de base du 14 janvier 2023, cette étape permettra aux divers partenaires d'être consultés et de prioriser les diverses initiatives proposées par l'ensemble des services du bureau central du CSF ainsi que par le RDF. Cette étape se déroulera du lundi 17 avril au vendredi 12 mai. Les partenaires consultés seront :

- La Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB) ;
- Le Rassemblement des directions francophones (RDF) ;
- Le syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone (SEPF) ;
- Le syndicat des employés de soutien du CSF (SCFP) ;
- Le Conseil jeunesse de la Colombie-Britannique (CJFCB) ;
- La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB).

Les différents services du bureau central pourront également se prononcer, mais cette fois-ci collectivement. Le Conseil exécutif du CSF pourra lui aussi s'exprimer.

À la suite de cette consultation et à la remise des suggestions des partenaires, une ébauche du plan d'action 2023-28 sera réalisée par la direction générale par intérim (étape 4). Puis, lors de la rencontre publique du Conseil d'administration du CSF de mai, l'ébauche sera présentée, amendée au besoin et une recommandation de résolution sera avancée par le directeur général par intérim (étape 5) .

N.B. Du 17 au 30 avril, tout partenaire désirant ajouter une initiative nouvelle à la liste déjà présentée pourra le faire (processus à venir).